

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 26 JUIN 1877.

---

### **Rapport de la Commission de la Guerre, chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Département de la Guerre un crédit spécial de 2,982,000 francs, pour diverses dépenses qui se rapportent au matériel de l'armée.**

*(Voir les Nos 126 et 151 de la Chambre des Représentants.)*

---

Présents : MM. VAN SCHOOR, Président ; le baron d'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE, SACQUELEU, ORBAN DE XIVRY, FLÉCHET, et le Comte LÉON DE ROBIANO, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission a examiné en détail le crédit demandé par M. le Ministre de la Guerre pour couvrir quelques dépenses ressortissant de son Département et auxquelles les allocations du Budget de la Guerre ne sauraient faire face.

Ces dépenses sont : 1<sup>o</sup> 100,000 francs pour outils de campement des troupes d'infanterie ;

2<sup>o</sup> 782,000 francs pour exhaussement des affûts de siège pour les canons rayés ;

3<sup>o</sup> 1,800,000 francs pour continuation des ouvrages de défense des forts du bas Escaut ;

4<sup>o</sup> 300,000 francs pour achat et transformation des cartouchières.

Ensemble 2,982,000 francs.

L'urgence et la légitimité de ces dépenses ont été reconnues par votre Commission qui les a adoptées à l'unanimité des membres présents. Ce projet a été admis par la Chambre des Représentants à une très grande majorité.

Votre Commission vous en propose donc l'adoption.

Elle sait que lorsqu'il s'agit de la défense nationale, MM. les Sénateurs sont toujours unanimes.

*Le Rapporteur,*  
Comte DE ROBIANO.

*Le Président,*  
J. VAN SCHOOR.